

# DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTIONS 2024

**A retourner impérativement  
pour le 31 décembre 2023  
à la Mairie de L'Hermitage**

POUR ETRE RECEVABLE VOTRE DOSSIER DEVRA COMPORTER OBLIGATOIREMENT

	Les coordonnées de l'association
	Les effectifs
	Le compte de résultat
	Le bilan de l'année 2023
	Le budget prévisionnel
	Les projets prévisionnels
	Le relevé d'identité bancaire ou postal de l'association

La commune de L'Hermitage attribue une aide financière à la professionnalisation du sport. Vous souhaitez y bénéficier, **télécharger et compléter le 2<sup>ème</sup> dossier avant le 31 décembre 2023.**